



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse
www.ipu.org

Déclaration du Président de l'UIP

Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants

M. Saber Chowdhury

New York, 19 septembre 2016

Monsieur le Président,

Des millions de personnes se déplacent actuellement à l'intérieur de leur propre pays et au-delà des frontières. Plus que jamais, un grand nombre d'entre elles ne sont pas simplement à la recherche d'une vie meilleure : elles *s'enfuient* pour sauver leur vie, craignant les persécutions, la faim, les destructions, la misère, la torture et toutes sortes d'autres fléaux.

Nous sommes face à une situation d'urgence qui ne fera qu'empirer sans actions décisives de notre part. Nous ne pouvons plus nous contenter de mesures modestes et réticentes. Il faut trouver une solution à long terme qui serait coordonnée, multidimensionnelle et fondée sur les droits de l'homme.

Les migrants et les réfugiés font partie des personnes les plus vulnérables au monde. Ils n'ont pas de poids politique en raison de leur statut "transitoire" qui ne leur permet ni de voter, ni de participer à la vie politique. Les parlementaires, qui sont les représentants du peuple, se retrouvent donc dotés de la responsabilité particulière d'être attentifs non seulement aux préoccupations des communautés hôtes, mais également à celles des migrants eux-mêmes. En outre, les parlementaires doivent veiller au respect du droit international, notamment de l'obligation de recevoir et d'aider les réfugiés et les demandeurs d'asile, qui incombe aux Etats.

La Déclaration que vous adoptez aujourd'hui va dans la bonne direction. Je suis heureux de constater qu'il y a une forte convergence, en termes d'approche générale et de recommandations spécifiques en matière de politique, entre cette Déclaration et le Document final issu d'un débat de quatre jours intitulé *Des migrations plus justes, plus sensées et plus humaines : un impératif économique et moral* qui s'était tenu à la même période l'année dernière dans le cadre de la 133^{ème} Assemblée de l'UIP.

Nous avons beaucoup en commun et cela nous permettra d'aller de l'avant.

Tout comme vous, les parlementaires souhaitent observer un changement dans la manière dont les migrants et les réfugiés sont souvent vus :

- qu'ils ne soient plus considérés comme un fardeau, mais comme une *responsabilité* à partager ;

- qu'ils ne représentent pas uniquement des coûts, mais une *opportunité* économique pour les pays hôtes et les communautés locales dans lesquels les migrants finissent par s'installer, ainsi que pour les pays d'origine ;
- qu'ils n'incarnent plus seulement un problème lié au contrôle des frontières, mais également un défi en matière d'*installation* régulière et d'*intégration* sociale ;
- qu'ils ne soient plus synonymes de menace pour l'identité nationale, mais d'une occasion d'accepter la diversité - culturelle, ethnique et religieuse – en tant que principe des interactions humaines dans un monde globalisé.

Nous, représentants de gouvernements, de parlements et de la société civile, devons collaborer pour changer les discours négatifs sur la migration qui envahissent la culture publique et les médias. Nous devons nous montrer fermes face à toutes les manifestations de xénophobie, de racisme et de discrimination et nous engager en faveur de la réalisation des droits de l'homme des migrants.

Nous devons également accorder une attention particulière aux formes de discrimination convergente dont sont victimes les migrants et les réfugiés, en particulier la discrimination fondée sur leur nationalité, leur appartenance ethnique ou leur sexe, qui transparaissent aussi bien dans la législation que dans les pratiques nationales. Les femmes et les enfants migrants sont particulièrement exposés à l'exploitation et à la violence. Le mépris de leurs besoins spécifiques ainsi que de ceux des migrants handicapés peut déboucher sur d'autres formes de discrimination qui viennent s'ajouter aux préjudices que subissent fréquemment les migrants et les réfugiés.

Par-dessus tout, nous avons une conception commune de ce qui sera nécessaire pour gérer les migrations plus efficacement, y compris en ce qui concerne *l'élimination des causes profondes* telles que les conflits, la pauvreté, les catastrophes naturelles et les changements climatiques, pour ne citer que les plus évidentes.

Supprimer les facteurs de migration dans les pays d'origine n'est pas simple. Il n'est pas simple non plus pour les pays hôtes qui enregistrent des taux de chômage élevé, une stagnation des revenus et des restrictions budgétaires de se montrer plus enthousiastes à l'idée d'accueillir des travailleurs migrants et des réfugiés. La bonne nouvelle est que les Objectifs de développement durable (ODD), qui sont entrés en vigueur cette année, nous fournissent toutes les directives dont nous avons besoin pour combler les lacunes en matière de politique et poser les bases d'une entente commune entre toutes les parties concernées.

Si nous prenons des mesures décisives pour appliquer le cadre général défini par les ODD en vue de lutter contre la pauvreté, rétablir la stabilité politique et protéger l'environnement, davantage de personnes pourront vivre dans leur propre pays en toute sécurité et liberté, et en cultivant l'espoir d'une vie meilleure pour eux et leurs enfants. La mise en œuvre des ODD permettra également aux pays hôtes d'intégrer effectivement les migrants à la société.

L'UIP est déterminée à apporter une forte contribution dans ce domaine en aidant les parlements à institutionnaliser les ODD grâce au renforcement des capacités et à des conseils en matière de politique. Avec le temps, les ODD occuperont une place centrale dans notre planification stratégique et notre collaboration étroite avec l'ONU.

Dans le cadre de cette action, nous nous appuyerons sur le récent guide pratique à l'usage des parlementaires intitulé *Migration, droits de l'homme et gouvernance*, qui a été conçu conjointement avec l'OIT et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

Comme à chaque fois qu'il s'agit d'instruments tels que celui qui est signé aujourd'hui, il n'y aura que peu de résultats en l'absence d'une *volonté politique* à mettre en œuvre ce qui est convenu. C'est ici que le rôle des parlementaires devient essentiel. Il s'agit peut-être de la raison principale pour laquelle la résolution de l'Assemblée générale portant sur l'interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union parlementaire (70/298), adoptée cette année, invite l'UIP et l'ONU à collaborer "en vue d'aider les gouvernements à faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées".

Nous nous réjouissons de collaborer avec vous tous pour faire avancer cette question fondamentale en se fondant sur notre conception commune des moyens à employer.

Je vous remercie.